

Projet pédagogique

Crèche Les Bout' Choux

Crèche communale Les Bout' Choux

rue des Champs, 17 - 6001 MARCINELLE

071/29.88.50

Gabrielle LOOCKX, Infirmière - responsable

Claire DE GROX, Assistante sociale

Chapitre 1 : Champ institutionnel

- 1.1. Historique**
- 1.2. Situation et présentation de la crèche**
- 1.3. Personnel d'encadrement**
- 1.4. Bilan de fonctionnement**

Chapitre 2 : Objectifs principaux

- 2.1. L'aménagement de l'espace**
- 2.2. L'accueil des enfants et des parents.**
- 2.3. La sécurité**
- 2.4. Les formations, l'information et les réunions**
- 2.5. L'art en crèche**
- 2.6. Les activités en crèche**
- 2.7. L'autonomie des enfants**
- 2.8. L'intégration des stagiaires**
- 2.9. Les consultations médicales**

Chapitre 3 :

- 3.1. Une journée en crèche**

Conclusion

Chapitre 1 : champ institutionnel

1.1. Historique

La crèche a ouvert ses portes le 04 janvier 1971, d'abord en pré - gardiennat acceptant les enfants de 15 mois à 3 ans (structure pour 30 enfants) dans un rez - de - chaussée d'un building appartenant au Foyer Marcinellois, dans un quartier de type social, à proximité du ring et de la gare de Charleroi.

En 1981, elle est transformée en crèche accueillant alors les bébés.

En 2003, suite à la vétusté et à l'étroitesse des locaux, la Ville de Charleroi fait l'acquisition d'une ancienne supérette située à cent mètres de là.

En avril 2010, la crèche déménage dans l'ancienne supérette. Le bâtiment est aménagé selon les normes actuelles (confort, sécurité, Afsca et O.N.E.).

1.2. Situation et présentation de la crèche

Le bâtiment est situé au 17, rue des Champs, à Marcinelle et possède un vaste parking.

La porte d'entrée est munie d'un vidéophone permettant au personnel de visualiser les personnes qui entrent en crèche.

La crèche est aménagée en deux vastes sections très lumineuses.

Les salles de jeux s'ouvrent sur une grande cour fermée dont le sol est couvert de dalles artificielles.

La capacité agréée de la crèche est de 30 places.

Le hall d'entrée permet d'accéder, d'une part au bureau de l'assistante sociale et d'autre part au local des poussettes et cosy.

Le couloir central donne accès aux deux services des enfants et au bureau de la responsable.

A) Le service des petits (jusqu'à environ 18 mois) comprend :

Une vaste salle de jeux munie de deux larges baies vitrées dont une munie d'une barrière permettant une aération en toute sécurité pour les enfants et l'autre permettant l'accès direct à la cour extérieure. Cette salle est munie d'un éclairage indirect (plus doux pour les journées d'hiver). Cet espace a été réaménagé : un coin repas et deux zones de jeux pouvant être séparées occasionnellement.

Trois dortoirs : offrant une lumière indirecte et des veilleuses ; des fenêtres intérieures permettant une bonne visibilité d'une pièce à l'autre. Les deux plus grands dortoirs sont en outre munis de fenêtres donnant sur l'extérieur du bâtiment et permettant l'éclairage naturel des pièces ainsi qu'une bonne aération.

Une biberonnerie est contiguë à la salle de jeux et est munie d'une vitre permettant la visibilité dans celle - ci et donc la sécurité des enfants.

La salle de bains des petits est dotée de casiers et de porte - essuies individuels pour les enfants et permet d'avoir toujours un contact visuel et d'être à portée de voix des enfants.

B) Le service des grands :

Ce service est composé d'une salle de jeux munie de deux grandes baies vitrées, d'un éclairage indirect à variateur de luminosité et d'une salle de bains. Celle - ci présente une porte vitrée permettant l'accès aisé aux sanitaires lorsque les enfants jouent en extérieur et est sécurisée par une barrière.

Une salle d'activités située de l'autre côté du couloir central, permet aux enfants l'accès à des activités diverses (gribouillage, activités créatrices, découvertes des matières, module avec toboggan, jeux de balles...).

A côté de cette salle se trouve le dortoir permettant le repos de maximum 20 enfants. Ce dortoir est muni de petites fenêtres hautes, permettant un éclairage plus doux du local et une bonne aération. Ce dortoir comprend des lits - couchettes et 4 lits - cage pour les plus petits qui viennent d'arriver dans le service des grands.

C) Les bureaux :

Dans ce bâtiment, l'assistante sociale et la responsable de crèche possèdent chacune un bureau spacieux permettant de recevoir les parents confortablement et en toute discrétion.

D) Les locaux techniques :

Après les locaux réservés aux enfants, se trouvent divers locaux à destination de :

1. Cuisine et réserves alimentaires : locaux spacieux permettant un aménagement répondant aux normes de l'Afsca.
2. Une buanderie termine le couloir.
Le couloir, limité par des barrières de protection, permet aux enfants de se déplacer en toute sécurité.

E) L'étage :

- Un vestiaire avec douche
- Un réfectoire
- Des sanitaires
- Une pièce de repos ou salle de réunion.

En conclusion : nous bénéficions, dans ce bâtiment rénové, de locaux spacieux, lumineux, bien spécifiques, fonctionnels ; ce qui contribue au bien - être des enfants et de tout le personnel.

1.3. Le personnel d'encadrement

Une équipe pluridisciplinaire motivée et dynamique accueille chaque jour les enfants. Elle se compose de 7 puéricultrices à temps plein, une infirmière - responsable plein temps, une assistante sociale à mi - temps, une cuisinière, 3 agents d'entretien à temps partiels. Nous collaborons avec des monitrices de stage et des psychomotriciens.

1.4. Fonctionnement

Milieu d'accueil :

Crèche les Bout'choux

Adresse : Rue des Champs, 17 - 6001 Marcinelle

Téléphone : 071/298850 munie d'une centrale téléphonique permettant l'accès à différents postes.

Fax : 071/298855.

Heures d'ouverture actuellement : 6 heures 30 à 18 heures 30 du lundi au vendredi. La crèche ouvrira bientôt de 7h à 18 heures.

Fermetures annuelles : entre Noël et Nouvel An, une semaine en période de Pâques, le vendredi suivant l'Ascension, éventuellement une autre journée pont ainsi que deux journées pédagogiques.

Responsable - infirmière : Gabrielle Looockx

Assistante sociale : Claire De Grox

Puéricultrices : selon les normes de l'O.N.E (minimum 1 puéricultrice pour 7 enfants).

Pouvoir organisateur :

Ville de Charleroi.

Adresse administrative : Service Gestion de la Famille, 13 avenue de la crèche 6061 Montignies/Sur/Sambre.

Le milieu d'accueil se soumet à la surveillance de l'O.N.E.

Il tient un registre des présences et des visites médicales. Il veille à ce que les infrastructures et équipements contribuent à assurer aux enfants sécurité, salubrité, hygiène, espace et soient de nature à favoriser leur bien - être et leur bon développement psychomoteur. Le personnel travaille sur plusieurs pauses afin d'optimiser le bon encadrement des enfants.

Chapitre 2 : objectifs principaux

2.1. L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace est le fruit d'un travail de réflexion sur le bien-être et les besoins des petits. Les enfants ont besoin de socialisation, d'individualisation, d'hygiène, de jeux, de repas, de faire semblant pour les grands, de bruits, de toucher.... Ceci est à la base de l'organisation des différents lieux de vie. Cet aménagement est en évolution constante selon les groupes d'enfants.

La crèche est aménagée en deux sections : deux sections réparties selon l'âge, le développement psychomoteur et affectif de chaque enfant. Les deux sections sont donc simplement surnommées :

- service des bébés ou des petits
- service des grands.

a) La section des bébés : aménagée en une salle de séjour et trois dortoirs. Ces dortoirs assurent le calme nécessaire à leur repos et permettent de respecter le rythme de l'enfant. Un dortoir est destiné aux plus petits. Un petit dortoir d'un lit est destiné à un enfant ayant le sommeil très léger. Le troisième dortoir est destiné aux plus grands des petits ou aux enfants ayant un autre rythme que celui des bébés.

La salle de séjour est composée :

- la zone « accueil de l'enfant » : le meuble comportant deux coussins à langer et les casiers de l'enfant sont disposés au début du service des bébés et non dans le hall, afin de permettre aux parents d'avoir un plus long temps de parole avec le personnel. Ce temps permet une meilleure intégration dans la crèche ; de dialoguer avec le personnel ; de se séparer en douceur de son enfant ; d'avoir un aperçu de la vie du petit en crèche. Une petite barrière sépare ce sas de la salle de séjour pour délimiter la zone dévolue aux enfants. Le port des sur-chaussures est utilisé pour pouvoir passer au-delà de la barrière. Les enfants vivant au sol, celui-ci doit rester propre.
- d'un coin repas : délimité par une barrière afin de sécuriser la zone de repas et de permettre aux enfants de manger sereinement tout en permettant aux autres enfants de continuer à jouer dans la zone de jeux. Cet espace comprend du matériel adapté à l'âge de l'enfant : petites chaises et petites tables, chaises-tablettes et relax (le temps que l'enfant digère son repas) selon le développement psychomoteur de chaque enfant. Cet espace a été optimisé afin d'en faire une zone de repas calme et agréable.

Le matin (l'accueil le matin se faisant chez les petits) les grands enfants prennent leur déjeuner dans cet espace.

- d'un coin « douceur » : délimité récemment par une barrière : il est aménagé pour les plus petits ou tout simplement pour l'enfant qui veut se reposer : tapis, coussins, petits jeux en tissu... Nous privilégions l'exploration du sol et des mouvements libres des enfants.
- d'un coin « exploration » : au centre de la pièce se trouve un module psychomoteur : il permet à l'enfant de se mettre debout, de s'y cacher, d'y cacher des jouets, d'y découvrir les jouets cachés par les petits copains, d'y jouer avec ses copains... L'enfant est naturellement actif et curieux, il a besoin de se mouvoir.

- **d'un coin « escalade »** : l'enfant a besoin d'escalader : cela commence par les tapis et les petits coussins pour se terminer pour les plus grands par l'escalade d'une grande bouée.

- **d'un extérieur** : dès que la météo le permet, les petits enfants profitent de l'espace extérieur. Des dalles faites d'une mousse artificielle recouvrent la cour extérieure. Nous demandons aux parents des vêtements confortables et adaptés afin que les enfants puissent jouer en toute sérénité. Un tapis et des jeux sont alors placés en extérieur.

b) La section des grands

- la zone « accueil » : les casiers individuels des plus grands se situent dans le couloir et le meuble d'habillage devant le service. Une barrière délimite la zone réservée aux enfants. Cette barrière peut être franchie moyennant le port de sur - chaussures.

- la zone « repas » : composée de petites tables et chaises de hauteurs différentes : permet à l'enfant d'y prendre ses repas tout en apprenant à devenir autonome. Le personnel apprend à l'enfant à progressivement manger avec de l'aide ou seul. Après le repas, les enfants éprouvent une certaine fierté à déposer eux - mêmes leur assiette, couverts et gobelet sur l'évier.

Le service des grands se compose également de différentes zones car 5 espaces simultanés sont nécessaires pour l'enfant : un espace moteur (monter, enjamber, courir), un espace symbolique (faire semblant, faire comme...), un espace de manipulation (espace de matières, de bruits), un espace de retrait (individualité) et un espace de socialisation (jeux en groupe).

Nous avons donc créé plusieurs zones comprenant :

Dans la salle de séjour :

1. Un module d'escalade qui trône au centre de la pièce : il est sécurisé par des tapis. L'enfant peut ainsi monter, descendre, sauter, se cacher sous le module qui suscite le mouvement.
2. Le bac à déguisements : le déguisement permet à l'enfant de jouer à être quelqu'un d'autre... Cela lui permet de donner libre cours à son imagination. Un miroir est apposé à un mur.
3. L'espace dînette : proche du coin repas, l'enfant y joue à faire semblant de préparer les repas, de nourrir des poupées, les copains ou les puéricultrices.
4. Un bac rempli de poupées permet à l'enfant de jouer avec des poupées, et ceci seul ou en groupe.
5. Des armoires - étagères comportent plusieurs bacs remplis de :
 - différents éléments d'assemblage : blocs, Duplo, anneaux...
 - un bac de contenants divers
 - une collection d'animaux
 - de voitures
 - bouteilles et autres jeux de bruit
 - autres jeux divers

6. Un espace lecture est situé dans un coin : il se compose de petits fauteuils et d'un tapis. Les enfants peuvent y compulsent des livres en toute quiétude.

C'est là également que la puéricultrice s'installe pour lire des histoires aux enfants.

7. Le repos : un tapis et des coussins permettent à l'enfant de se détendre.

Dans la salle d'activités :

La salle d'activités permet aux enfants différentes activités en groupes plus restreints. Cela permet aussi de respecter les besoins de retrait des enfants et de diminution des excitations des enfants et des adultes.

- les activités artistiques : la peinture aux doigts ou aux gros pinceaux sur de grandes feuilles, le dessin avec des grosses craies au tableau, le collage, cadeaux pour les fêtes des parents ou décors en fonction des saisons...
- la manipulation de la pâte à sel, ou autres matières telles que la semoule (remplir, transvaser, vider ...), la plasticine...
- la « piscine à balles » : grand bac rempli de balles qui permet à l'enfant d'y sauter, de s'y laisser tomber en toute sécurité.

Cette liste d'activités n'est pas exhaustive, car de nouvelles idées viennent régulièrement enrichir la vie en crèche.

Conclusion : nous répondons en même temps aux besoins d'une collectivité sans nier les besoins individuels.

L'extérieur : Dès que la météo le permet les enfants sortent dans la cour extérieure.

Une maisonnette et un jeu à ressort y sont installés. Des jouets y sont mis à disposition : des vélos, motos, caddys, ballons, balancelles...

Par beau temps, les goûters y sont donnés.

Lorsque le soleil est généreux, les puéricultrices y installent des bacs remplis d'eau : les enfants peuvent s'y asseoir, jouer avec des seaux d'eau et autres contenants de différentes dimensions.

Dans le dortoir : En plus des lits, une zone repos est installée pour les enfants qui ne dorment pas en crèche le temps de midi. En compagnie de la puéricultrice, ils y attendent leurs parents.

Les puéricultrices tentent au maximum d'allier les fonctions maternantes (soins physiques et affectifs), observantes (observation attentive pour une bonne connaissance) et structurantes (repère, lien étroit). Elles veillent à installer un équilibre entre les préoccupations individuelles de chaque enfant et la gestion et la contenance du groupe.

2.2. L'accueil de l'enfant et des parents

a) Le dossier d'accueil

Un peu avant l'entrée en crèche, l'assistante sociale se rend au domicile de l'enfant afin d'établir le dossier d'entrée. Ces renseignements favoriseront ultérieurement l'intégration harmonieuse de l'enfant en fonction de ses besoins spécifiques et dans le respect de son identité. L'assistante sociale fait part aux parents du règlement d'ordre intérieur, des habitudes spécifiques à notre crèche et planifie avec les parents l'entrée de l'enfant à la crèche.

Peu avant son arrivée en crèche, l'assistante sociale présente le dossier de l'enfant au personnel. Le personnel peut ainsi à son tour, préparer la venue de l'enfant en crèche.

b) L'entrée de l'enfant en crèche

L'entrée de l'enfant en crèche s'effectue selon un rythme individuel : c'est l'adaptation, la période de familiarisation en crèche.

L'entrée en crèche se fait progressivement, en fonction des besoins des parents et de l'enfant. Lors de chaque accueil une puéricultrice s'occupe prioritairement de l'enfant et de ses parents. La responsable et l'assistante sociale sont également présentes. Nous accueillons l'enfant et les parents ensemble à plusieurs reprises et ensuite l'enfant est confié seul au personnel.

Nous encourageons les parents à contacter la crèche pour prendre des nouvelles de l'adaptation de leur enfant en crèche. Cette période de familiarisation permet au personnel de se donner le temps nécessaire pour connaître l'enfant, ses habitudes, ses émotions et de fournir à celui-ci des repères sécurisants.

Par la suite, chaque matin et chaque soir, la puéricultrice prend le temps avec les parents de s'informer de l'enfant et de relater sa journée et tout cela d'une manière positive et professionnelle. Un agenda de communication permet de relayer les différentes informations concernant les enfants auprès de chaque membre du personnel.

Une photo de chaque équipe est disposée à l'entrée de chaque service. Les parents peuvent y lire les prénoms des puéricultrices. Le personnel encourage d'emblée les parents à nommer les puéricultrices par leur prénom.

Cela permet d'individualiser chaque membre du personnel, de faciliter les contacts avec les parents, d'optimiser le sentiment de bon accueil et de bien-être chez les parents. Les liens se créent dès lors plus naturellement.

Les parents des enfants récemment entrés en crèche sont conviés à une réunion. Cette réunion permet de faire plus ample connaissance, d'expliquer le projet pédagogique et de répondre aux questionnements des parents.

A) Le passage du service des bébés vers le service des grands

Ce passage se fait en groupe et en douceur : quelques semaines déjà avant le changement de service, les plus grands enfants (au minimum par deux) du service des petits vont régulièrement jouer dans le service des grands. Les enfants étant regroupés le matin et le soir, ils connaissent toutes les puéricultrices. Mais si c'est possible, une puéricultrice du service des petits accompagne les enfants chez les grands. Les parents sont invités à voir ou revoir les locaux des enfants. Une réunion avec les parents est envisagée afin d'expliquer l'organisation du service des grands, le déroulement de la journée, la propreté, les repas...

A son retour après une longue absence, même si l'enfant est apte à passer dans une autre section, nous le réintégrons d'abord quelques temps dans la sienne afin de lui permettre de retrouver ses repères.

L'enfant chez les grands a accès à son « doudou » lorsqu'il le souhaite. Le personnel est sensibilisé au besoin d'accès libre de l'enfant à son « doudou ». Des paniers colorés et individuels destinés à recevoir les doudous sont situés sur une étagère à hauteur d'enfants.

B) Le départ de l'enfant

Les parents nous signalent le départ de l'enfant un mois avant la date souhaitée. Un carnet « Au revoir la Crèche, Bonjour l'École » a été créé.

Il reprend les différentes compétences nécessaires pour aborder une collectivité plus grande et les puéricultrices y collent en regard les vignettes indiquant le niveau d'acquisition. Nous insistons sur le fait que ce n'est pas un bulletin, mais une photographie de l'enfant à un moment donné.

Ce cahier est aussi très bénéfique pour le personnel car il permet de rassembler les qualités et les spécificités de chaque enfant. Il encourage l'observation de l'enfant seul et dans le groupe par le personnel. Le départ de la crèche est un moment émouvant, tant pour l'enfant que les parents et l'équipe. Afin de se donner le temps de se dire au revoir, nous organisons un goûter avec les enfants qui quittent la crèche ainsi que leurs parents et un maximum de membres du personnel. Moment convivial apprécié de tous. « Un livre d'or » se trouve devant le service des grands et les parents y inscrivent naturellement quelques mots.

C) Tout au long du séjour

Le personnel est sensibilisé à une communication optimale en relation avec des bonnes pratiques professionnelles lors des moments principaux à savoir lors des activités avec l'enfant, lors de ses soins d'hygiène, lors de son repas et lors de sa sieste, en fait durant tout le séjour de l'enfant.

Le personnel est sensibilisé à une communication optimale avec les parents afin de les informer au mieux de l'évolution de leur enfant, de collaborer avec eux, de répondre à leurs questionnements, de respecter leur rôle de parents en harmonie avec le règlement d'ordre intérieur.

2.3. La sécurité en crèche

A) L'accès à la crèche :

La porte d'entrée est munie d'une gâche électrique et d'un vidéophone - parlophone permettant l'identification de tout visiteur.

B) L'identification :

Le personnel rend l'enfant aux parents ou à d'autres personnes désignées par les parents (photocopie de la carte d'identité).

C) La farde « d'urgences » :

La responsable de crèche constitue une farde d'« urgences » : cette farde est à la disposition de toute l'équipe et se trouve dans le service des bébés. Elle comporte les fiches individuelles des enfants et du personnel. Chaque fiche, munie d'une vignette de mutuelle et d'une photo (pour les enfants) signale le nom, la date de naissance, les allergies et problèmes médicaux éventuels, l'adresse ainsi que les coordonnées téléphoniques des personnes à contacter...

Elle comprend également les procédures à suivre en cas d'urgences et alertes diverses (incendie, gaz, Seveso, ...), les différents numéros de téléphone des services d'urgence et de la direction.

D) Les systèmes d'alarme :

La crèche est munie d'un système d'alarme anti - intrusion et d'un système d'alarme incendie. Des détecteurs d'incendie sont placés dans chaque pièce.

E) Les contrôles sont effectués tant pour ce qui concerne la sécurité des enfants, du personnel et des bâtiments (SIPP, les pompiers) que pour la sécurité alimentaire (l'AFSCA).

F) Exercices et formations anti - feu :

Sous la surveillance et les conseils d'un pompier et de membres du service sécurité, un exercice incendie a eu lieu en crèche. Des membres du personnel ont reçu une formation d'Equipier de Première Intervention (EPI).

2.4. Les formations, l'information et les réunions

A) Les formations

Différentes formations tant en interne qu'en externe sont proposées en crèche et permettent au personnel de conforter leur savoir et leur expérience : réanimation cardio - respiratoire, sensibilisation « au douces violences », le « doudou », l'aménagement d'espace, la communication avec les parents...

B) Les informations

Un présentoir muni de différents fascicules d'information (notamment O.N.E.) se trouve dans le hall d'entrée.

C) Les réunions

a. Les réunions de parents :

Des réunions sont organisées à plusieurs reprises (lors de l'entrée, lors du départ de l'enfant et lors d'événements ponctuels).

b. Les réunions de responsables de crèche et d'assistantes sociales communes :

- des réunions de responsables de crèche et d'assistantes sociales sont organisées mensuellement.

- les responsables de crèche et les assistantes sociales participent plusieurs fois par an à des réunions - formations « lecture » : des livres centrés sur la petite enfance sont choisis, lus et commentés avec l'aide des psychomotriciens des 8 crèches de la Ville.

Ces discussions sont enrichissantes et nous les relayons par la suite auprès de notre personnel respectif.

c. Les journées pédagogiques : ont lieu deux fois par an et nous permettent d'aborder des thèmes bien précis (aménagement d'espaces, projet pédagogique, sensibilisation du personnel aux « douces violences », communication avec les parents, les émotions des enfants...) et d'évoluer positivement dans nos professions respectives.

Elles sont génératrices de discussions positives, de créativité et de bonne humeur.

d. Les réunions du personnel : un échéancier est établi en début d'année. Les réunions d'équipe sont planifiées une fois par mois.

E) Les événements festifs

En décembre, nous respectons la tradition pour honorer Saint - Nicolas et/ou Père Noël : ceux - ci viennent à la rencontre des enfants.

Les anniversaires des enfants sont également fêtés en crèche.

2.5. L'art en crèche

A) En crèche

Des spectacles de la Guimbarde (société d'artistes spécialisés dans les spectacles destinés aux enfants) sont organisés dans les crèches de la Ville de Charleroi dans le cadre d'un Festival.

Nous comptons également profiter des talents de certains parents musiciens pour apporter de nouvelles animations car ces expériences sont enrichissantes pour l'enfant.

B) En extérieur

Lors d'une journée pédagogique, nous avons assisté en 2015 à un spectacle et à un atelier avec la Guimbarde. Ceux - ci sont générateurs d'idées nouvelles.

2.6. Les activités en crèche

Le personnel propose de nombreuses activités aux enfants et cela dès le plus jeune âge (voir les aménagements d'espaces).

Chez les plus petits :

Lors des périodes d'éveil, les puéricultrices alternent les périodes de jeux individuels et d'observation, les périodes de stimulation et les périodes de maternage.

L'activité libre est très importante chez l'enfant (sous l'observation attentive de la puéricultrice). La puéricultrice connaît les émotions de l'enfant, elle peut différencier ses différentes attitudes et mimiques. Le petit parle par son corps et par son activité. Il faut une attention constante du personnel pour connaître l'enfant.

Chez les plus grands :

La salle de jeux comprend différentes zones de jeux (voir aménagement de l'espace).

La présence simultanée de différents types de jeux rassurent les enfants : ils auront tout le temps nécessaire pour jouer ; les jeux restent constamment disponibles. Les enfants sont dès lors calmes et sereins.

Lorsqu'en fin de journée, les bébés sont moins nombreux, les enfants des deux services sont regroupés. Ils se connaissent ainsi mieux.

Tout au long du séjour des enfants et également lors des festivités (Saint - Nicolas, Carnaval, ...) des photos sont faites et exposées dans le hall. Cela permet aux parents de découvrir la vie de leur enfant en crèche.

Des activités spécifiques sont proposées dans la salle d'activités avec un nombre plus restreint d'enfants : peinture, gribouillage, découverte des matières...

2.7. L'autonomie des enfants

L'autonomie des enfants est constamment d'actualité.

L'autonomie ne signifie pas le retrait de l'adulte mais l'activité de l'enfant sous le regard de l'adulte, sous sa présence attentive et rassurante. Elle tient compte des capacités individuelles de chaque enfant. Elle concerne :

A) Les repas

Les responsables de crèche ont revu les menus afin d'augmenter la variété et la qualité de ceux - ci.

Lors de réunions, le personnel a été sensibilisé à l'importance du repas tant du point de vue de la qualité des aliments que du plaisir du moment du repas.

Dans les services, les enfants sont encouragés dès que possible à se servir de leur couvert.

La puéricultrice est là pour les aider et les motiver.

Les enfants plus grands, déjà autonomes, sont regroupés à une même table, et ce, toujours sous l'œil bienveillant et encourageant d'une puéricultrice.

Les aliments sont bien séparés dans l'assiette afin de permettre à l'enfant de découvrir les différentes saveurs et textures. Les enfants boivent régulièrement (biberons ou gourdes selon l'âge).

B) La propreté

L'apprentissage de la maîtrise sphinctérienne se fait avec l'accord des parents et si ceux - ci sont eux - mêmes motivés à encourager leur enfant à utiliser le petit pot. Nous tenons surtout compte de la maturité de l'enfant et non de l'âge. Le développement de l'enfant mène vers la propreté et non l'inverse.

C) L'hygiène

Les enfants apprennent à se laver les mains : la salle de bains comprend un évier à hauteur d'enfant.

Nous encourageons les plus grands à se déshabiller et s'habiller seuls, à ôter leurs chaussures, à les rassembler et les donner aux puéricultrices afin qu'elles les rangent.

D) Le jeu

Certains jeux stimulent l'autonomie de l'enfant, la lecture seule, la vie dans le groupe stimule également l'autonomie de l'enfant : nous n'intervenons pas toujours dans chaque discussion d'enfants, l'enfant devant également apprendre à s'affirmer et se débrouiller (un peu) non sans l'adulte mais sous le regard attentif de l'adulte.

2.8. Les stagiaires

La crèche des Bout'Choux accueillent des stagiaires (puéricultrices et aspirantes de nursing) de deux écoles.

L'accueil des stagiaires

Le personnel de la crèche met tout en œuvre pour accueillir du mieux que possible les stagiaires. Les élèves de septième année sont invitées notamment à accueillir personnellement (sous le contrôle d'un membre du personnel) les enfants et leurs parents le matin, à s'entretenir avec eux - ci, à accueillir les parents le soir, les informer de la journée de leur enfant en crèche.

2.9. Les consultations médicales

Des consultations médicales préventives se déroulent en crèche. Les enfants sont vaccinés en crèche à la demande des parents et selon le schéma de vaccination préconisé par l'ONE. En collaboration avec l'ONE, un dépistage visuel est organisé en crèche. Lorsque des problèmes sont détectés chez l'enfant les parents sont invités à le faire examiner par un ophtalmologue de leur choix.

Chapitre 3

3.1. Une journée en crèche

Toutes les journées diffèrent mais nous pouvons quand même tenter de détailler une journée type de la vie d'un enfant en crèche.

Le matin, lors de l'arrivée du petit, le personnel s'informe auprès des parents des habitudes de leur enfant. Selon l'enfant, et tout en respectant son rythme, il peut être remis au lit ou au contraire aller sur le tapis, jouer auprès des autres enfants ou auprès d'une puéricultrice, ou il recevra son déjeuner ou biberon.

Les jeux peuvent alors commencer : activités libres dans les salles de séjour respectives des enfants (sous l'observation, les câlins, les interventions de jeux et de soins des puéricultrices).

Une puéricultrice emmène un petit groupe d'enfants dans la salle d'activités pour une séance de peinture.

Vers dix heures, notre cuisinière apporte le potage. Les enfants boivent leur potage à table et à la tasse, seuls ou avec l'aide du personnel (sur les genoux du personnel pour les plus petits). Ensuite les activités de jeux libres ou induits reprennent (ainsi que les soins de change ou les allées et venues vers les petits pots). Si la météo le permet, les enfants peuvent déjà jouer en extérieur.

Vers 11 h20, les dîners sont amenés. Le personnel installe les enfants à table selon leur autonomie. Certains mangent seuls, sous la surveillance et l'aide éventuelle du personnel, d'autres commencent à se servir de leur couvert avec une aide plus soutenue du personnel et les plus petits sont nourris par le personnel.

Tous les jours, les enfants du service des grands reçoivent des morceaux de fruits en dessert. Après le repas, le personnel rafraîchit les enfants (mains, bouche et siège au besoin) ou aide les enfants à se rafraîchir pour les plus grands. Pour les enfants arrivant ou se réveillant plus tard le repas peut - être réchauffé.

Ensuite, pour la plupart des enfants vient le moment de la sieste. Les petits qui ne ressentent pas le besoin de dormir jouent dans la salle de séjour des bébés.

Dans la salle des grands, les enfants se rassemblent en un petit train qui se déplace vers le dortoir. Chaque enfant se dirige (avec doudou et tétine si besoin) vers son lit personnalisé.

L'enfant qui retourne chez lui, s'assied avec un jeu ou un livre sur un tapis installé dans cette même salle en compagnie de la puéricultrice qui surveille la sieste.

Lorsque certains enfants se réveillent, ils vont jouer dans la salle de séjour avec un membre du personnel afin de ne pas perturber le sommeil du copain. Une puéricultrice commence dès lors à effectuer les soins de change alors que sa collègue continue de surveiller la sieste.

La surveillance de sieste s'effectue en alternance par demi - équipe.

Des puéricultrices vont dîner dans le réfectoire à l'étage pendant que certaines surveillent les siestes et ensuite elles alternent.

Durant l'après - midi, les jeux, en extérieur ou non, et/ou les activités induites reprennent.

Peu après 15 heures vient l'heure du goûter.

Le soir, lorsqu'il y a moins d'enfants, les barrières du couloir sont fermées et les enfants peuvent circuler en vélo dans le couloir principal ou participer à des jeux de petit groupe. Par beau temps, les enfants et le personnel restent en extérieur. Les parents viennent alors rechercher leur enfant dans la cour. Ce sont des moments conviviaux et souvent les parents bavardent plus longuement.

Vers 17 heures, les enfants reçoivent une collation (fruits, ou biscuits et eau ou lait).

Les puéricultrices informent les parents de la journée de l'enfant, de son évolution et progrès ; les plus grands expliquent leurs exploits. Il est bénéfique de connaître les détails de la vie de son enfant. Les photos exposées dans le hall contribuent à faire découvrir la vie de l'enfant en crèche et sous des facettes différentes.

Conclusion

La crèche « Les Bout'Choux » est une petite crèche à l'esprit familial. Le bouche - à - oreilles fait notre publicité et la plupart des parents viennent inscrire leur futur enfant suite aux conseils de parents ayant eu leur(s) enfant(s) en crèche.